

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE DU CAMPING MUNICIPAL DE CUBLIZE

### Préambule

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées au camping municipal de Cublize « Chez Favre ». Elles font partie intégrantes de tout contrat conclu entre le camping et ses clients. La location d'un emplacement nu ou d'un hébergement locatif implique la totale acceptation des conditions générales de vente par les parties contractantes. Le présent contrat n'est pas soumis aux dispositions des textes régissant les baux d'habitation, mais à celles du décret 93-39 du 11/01/1993 de l'arrêté du 11/01/1993 régissant l'activité de camping/caravaning.

### RESERVATION

Toute réservation peut se faire directement sur le site web du camping. La réservation du séjour devient effective après paiement en ligne d'un acompte de 30% du séjour ou de la totalité du prix du séjour, si la réservation est faite par le client à 15 jours ou moins avant la date du séjour, et après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

La réservation peut également se faire en posant une option par téléphone ou par mail ou sur place. La réservation du séjour devient effective uniquement après réception de l'acompte de 30% du séjour ou de la totalité du prix du séjour, si la réservation est faite par le client à 15 jours ou moins avant la date du séjour, et du contrat de réservation dûment complété et signé.

En cas de non-paiement de l'acompte à la réservation ou du solde au plus tard 15 jours avant la date du début du séjour par le client, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation et de proposer l'hébergement ou l'emplacement nu à la location. Le camping envoie une confirmation de réservation.

La réservation d'un emplacement de camping ou d'un hébergement est faite à titre strictement personnel. Le client ne peut en aucun cas sous-louer ni céder sa réservation sans le consentement préalable du camping.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Pour toute demande de réservation de groupe (plus de 8 campeurs), il faut contacter le gestionnaire du camping, par téléphone ou par mail. Selon la disponibilité, un devis sera soumis à l'acceptation du client. La réservation devient effective après le versement d'un acompte de 30% du séjour.

### LOCATION D'EMPLACEMENTS NUS

Les emplacements nus sont disponibles à partir de 15 heures le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant

11h00 le jour du départ. Tout dépassement engendre la facturation d'une journée supplémentaire.

Le prix forfaitaire à la nuitée inclut un emplacement nu pour une tente, une caravane, ou un véhicule aménagé de camping, la présence de deux personnes, l'accès aux sanitaires, le stationnement d'une voiture sur l'emplacement auquel il faut ajouter le tarif par adulte et enfant supplémentaires et la taxe de séjour, par nuitée. Le forfait confort comprend également l'électricité.

Les animaux sont acceptés sur les emplacements nus selon le tarif en vigueur et en respect du règlement intérieur.

### LOCATION D'HEBERGEMENTS LOCATIFS

Le client doit se présenter le jour précisé sur le contrat. Pour les séjours à la semaine, les arrivées se font le samedi de 16h00 à 18h00 et les départs avant 10h00. Pour les séjours week-ends ou de deux nuits minimum en semaine, les arrivées se font de 17h00 à 19h00 et les départs avant 10h00. En cas d'arrivée avancée, tardive ou différée, le client doit prévenir le camping. Tout dépassement engendre la facturation d'une journée supplémentaire.

Le présent contrat est établi pour une capacité maximum de 6 personnes. Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires.

Le forfait de location comprend la location de l'hébergement tout équipé selon le matériel mis à disposition, les charges (eau, électricité). Le forfait de base n'inclut pas le linge de lit mais ils peuvent faire l'objet d'une prestation supplémentaire payante. Le nettoyage de l'hébergement est à la charge du locataire avant son départ. La taxe de séjour est à ajouter au forfait.

A l'arrivée du client, un dépôt de garantie dont le montant est indiqué dans la fiche descriptive de la location du présent contrat, sera demandé par le camping. Son versement sera réalisé par chèque bancaire ou en numéraire. Après l'établissement contradictoire de l'état des lieux de sortie, ce dépôt est restitué, déduction faite soit du coût de remise en état des lieux si des dégradations et/ou un défaut de nettoyage étaient constatés, soit de la valeur des objets manquants ou abîmés.

En cas de départ anticipé (antérieur à l'heure mentionnée sur la fiche descriptive) empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du client, le dépôt de garantie est renvoyé par le prestataire dans un délai n'excédant pas 8 jours.

Les dégradations supérieures à la somme versée comme dépôt de garantie seront à la charge du client après imputation sur le dépôt de garantie.

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination

des lieux. Les animaux ne sont pas acceptés dans les hébergements locatifs.

#### **PAIEMENT**

L'intégralité de la prestation est à régler au plus tard 15 jours avant le début du séjour. Pour une réservation prise plus de 15 jours avant la date du début du séjour, le règlement s'effectue par un acompte de 30% du prix du séjour hors taxe de séjour, puis par un paiement équivalent au solde. La réservation devient ferme et définitive à réception de l'acompte. Pour une réservation prise moins de 15 jours avant la date du début de la prestation, le paiement total est effectué en un seul règlement.

#### **MOYENS DE PAIEMENT**

Vous pouvez régler votre séjour de la façon suivante : carte bancaire uniquement sur internet, virement bancaire, chèque bancaire libellé à l'ordre du «TRESOR PUBLIC», numéraire, chèque vacances.

#### **FRAIS D'ANNULATION**

En cas d'annulation du client, les frais suivants seront retenus en fonction de la date d'annulation par rapport à la date de début du séjour :

- A plus de 30 jours du séjour 0%,
- De 30 à 15 jours 30% du séjour,
- Moins de 15 jours et non présentation 100% du séjour.

La date de prise en compte de l'annulation sera celle du jour où le courrier sera parvenu au camping par mail ou par courrier recommandé.

En cas d'annulation du fait du camping, si les conditions de sécurité l'exigent, dans le cas d'évènements anormalement imprévisibles, dans le cas de fermeture administrative, dans les cas de force majeure, le gestionnaire peut être contraint d'annuler le séjour. Dans ces cas, le camping propose dans la mesure du possible un autre séjour que le client est libre de refuser. Si le séjour n'est pas remplacé, le gestionnaire rembourse intégralement les sommes perçues.

Le gestionnaire se réserve le droit en cas d'incivilités, de non-respect du règlement intérieur, en cas de dégradations, d'expulser toute personne présente sur le camping. Les sommes perçues restent acquises au camping. Les nuitées effectuées seront dues.

#### **MODIFICATIONS PAR LE CLIENT**

En cas d'arrivée tardive, de départ prématuré, de réduction du nombre de personnes par rapport au dossier initial, aucun remboursement ne sera effectué. Le prestataire n'est pas tenu de recevoir une personne non inscrite.

#### **ASSURANCES**

Le client est responsable de tous dommages survenant de son fait. Il est invité à souscrire un contrat d'assurance

type villégiature pour ces différents risques et doit au minimum être protégé par son assurance responsabilité civile. Le prix n'inclut pas les assurances : annulation, assistance et rapatriement.

#### **REGLEMENT INTERIEUR**

Tout client du camping est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping sous peine de sanction pouvant aller jusqu'à l'expulsion du camping et la résiliation du contrat.

#### **CLAUSES ATTRIBUTIVES DE COMPETENCES**

Tout litige sera soumis au droit français, le tribunal compétent sera celui sis dans la juridiction de Villefranche sur Saône.

#### **ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTION**

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, le camping informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

#### **DONNEES PERSONNELLES COLLECTEES**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le gestionnaire du camping pour gérer la réservation du client, lui adresser des informations et des offres promotionnelles. Le client pourra cocher la case autorisant à lui envoyer des informations et des offres promotionnelles, permettant de lui faire profiter de certains avantages en lien avec le camping et les activités municipales. La base légale du traitement est le consentement.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Le camping municipal de Cublize et la commune de Cublize.

Les données sont conservées pendant la durée utile du traitement et n'excèdera pas deux ans. Ensuite vos données personnelles seront détruites.

Le client peut accéder aux données le concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer son droit à la limitation du traitement de ses données. Le client peut retirer à tout moment son consentement au traitement de ses données. Il lui suffit pour cela d'envoyer un courrier à : Monsieur le Maire, 20 Rue de L'Hôtel de Ville, 69550 Cublize, ou par mail à [mairie@cublize.fr](mailto:mairie@cublize.fr)

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits et toute réclamation.